

■ **Ampar S.à r.l.**, à Pully, CH-550-0147801-8, opérations mobilières et immobilières (FOSC du 24.01.2003, p. 15/829744). Statuts modifiés le 5 août 2009. Nouvelle raison de commerce: **Ampar Sarl**. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Mertenat Cyrille est désormais à Soyhières. Organe de révision: Audit Transjurane SA (CH-670-3002594-8), à Delémont.  
Registre journalier no 13898 du 17.08.2009 / CH-550.0147801-8 / 05209286